



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique fiscale

Question au Gouvernement n° 2299

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Didier Migaud.

M. Didier Migaud. La caricature n'a jamais fait avancer le débat. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Du calme !

M. Didier Migaud. J'ai trouvé que le garde des sceaux était encore plus mauvais en mathématique que moi: dire que sept fois sur quinze, cela fait un rapport de 1 %, il faut tout de même oser ! (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Depuis votre retour au pouvoir, deux réformes fiscales sont intervenues, prétendument pour plus de justice. Or un récent rapport confirme que de plus en plus de contribuables disposant d'un revenu élevé échappent à l'impôt sur le revenu. Ainsi, une dizaine de contribuables ayant un revenu supérieur à 1 million de francs n'ont pas payé un centime d'impôt sur le revenu en 1995. Merci, monsieur Balladur !

M. Augustin Bonrepaux. C'est un scandale !

M. le président. Un peu de calme !

M. Didier Migaud. Vous-même, monsieur le Premier ministre, après avoir, comme votre prédécesseur, augmenté les impôts et les taxes, vous nous expliquez que vous réduisez les impôts. Cette diminution, outre le fait qu'elle est sans commune mesure avec les augmentations de TVA et de taxes subies par tous les Français - 25 milliards de baisse contre 200 milliards de hausse depuis 1993 -, va, une fois de plus, profiter davantage encore aux plus hauts revenus.

Les deux réformes intervenues s'inspirent de la même logique: diminuer chaque fois un peu plus la contribution des plus fortunes grâce aux efforts demandés à tous les Français.

M. Jean-Michel Fourgous. Demagogie !

M. Didier Migaud. Cette situation est profondément choquante au moment où un nombre croissant de nos citoyens...

M. Arthur Dehaine. Paient de moins en moins d'impôts !

M. Didier Migaud. ... connaissent de plus en plus de difficultés et où la situation de l'emploi continue malheureusement de s'aggraver.

Ma question est simple et double à la fois: monsieur le Premier ministre, combien de millionnaires ne paieront pas d'impôt sur le revenu en 1997...

M. Arthur Dehaine. La gauche caviar !

M. Didier Migaud. ... et trouvez-vous normal de ne pas payer un centime d'impôt sur le revenu quand on gagne 1 million de francs par an, c'est-à-dire près de quinze fois le SMIC annuel ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, je ne sais pas à quel rapport vous faites référence,...

M. Michel Fromet. Il suffit de lire la presse !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... mais il doit probablement s'agir de celui du Syndicat national

unifie des impôts. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. En tout cas, ce n'est pas celui du PMU !

Mme Frederique Bredin. Vous n'aimez pas les syndicats, monsieur le ministre !

M. le ministre de l'economie et des finances. Peut-être vous êtes-vous demandé, monsieur le député, s'il était bien dans la vocation de ce syndicat de critiquer la politique décidée par la représentation nationale et mise en œuvre par le Gouvernement. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Christian Bataille. Vous remettez en cause la liberté syndicale ?

M. le ministre de l'economie et des finances. Cela dit, il vous a échappé que le salarié qui, en 1981, disposait de 90 francs sur 100 francs gagnés - soit 10 % de prélèvement - ne disposait plus que de 80 francs en 1993.

M. Didier Migaud. Et l'augmentation de la TVA ?

M. le ministre de l'economie et des finances. Est-ce la la politique généreuse et équitable des socialistes ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. -

Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Certainement pas !

Dans ce rapport, le Syndicat national unifié des impôts critique les stocks options, créés en 1984;...

M. Christian Bataille. Vous êtes meilleur à Longchamp !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... les SOFICA, dont on a vu combien les principaux bénéficiaires savaient manifester leur reconnaissance à l'égard d'une loi qui date de 1985; les SICAV de capitalisation de 1990; l'exonération au titre de l'assurance vie de 1990; les plans d'épargne populaire qui datent, eux aussi, de 1990 et qui ont permis d'exonérer d'impôt sur le revenu 1,2 million de capital.

Il vous a échappé, monsieur le député, que la politique fiscale conduite par le Gouvernement a pour objet de faire preuve d'équité («Non !» sur les bancs du groupe socialiste) à l'égard de ceux qui travaillent, de rétablir un équilibre entre les revenus du capital et ceux du travail. Voilà la politique qui est conduite par le Gouvernement au nom de la solidarité ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Didier Migaud.

M. Didier Migaud. La caricature n'a jamais fait avancer le débat. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Du calme !

M. Didier Migaud. J'ai trouvé que le garde des sceaux était encore plus mauvais en mathématique que moi: dire que sept fois sur quinze, cela fait un rapport de 1 %, il faut tout de même oser ! (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Depuis votre retour au pouvoir, deux réformes fiscales sont intervenues, prétendument pour plus de justice. Or un récent rapport confirme que de plus en plus de contribuables disposant d'un revenu élevé échappent à l'impôt sur le revenu. Ainsi, une dizaine de contribuables ayant un revenu supérieur à 1 million de francs n'ont pas payé un centime d'impôt sur le revenu en 1995. Merci, monsieur Balladur !

M. Augustin Bonrepaux. C'est un scandale !

M. le président. Un peu de calme !

M. Didier Migaud. Vous-même, monsieur le Premier ministre, après avoir, comme votre prédécesseur, augmenté les impôts et les taxes, vous nous expliquez que vous réduisez les impôts. Cette diminution, outre le fait qu'elle est sans commune mesure avec les augmentations de TVA et de taxes subies par tous les Français - 25 milliards de baisse contre 200 milliards de hausse depuis 1993 -, va, une fois de plus, profiter davantage encore aux plus hauts revenus.

Les deux réformes intervenues s'inspirent de la même logique: diminuer chaque fois un peu plus la contribution des plus fortunes grâce aux efforts demandés à tous les Français.

M. Jean-Michel Fourgous. Demagogie !

M. Didier Migaud. Cette situation est profondément choquante au moment où un nombre croissant de nos citoyens...

M. Arthur Dehaine. Paient de moins en moins d'impôts !

M. Didier Migaud. ... connaissent de plus en plus de difficultés et où la situation de l'emploi continue malheureusement de s'aggraver.

Ma question est simple et double à la fois: monsieur le Premier ministre, combien de millionnaires ne paieront pas d'impôt sur le revenu en 1997...

M. Arthur Dehaine. La gauche caviar !

M. Didier Migaud. ... et trouvez-vous normal de ne pas payer un centime d'impôt sur le revenu quand on gagne 1 million de francs par an, c'est-à-dire près de quinze fois le SMIC annuel ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, je ne sais pas à quel rapport vous faites référence,...

M. Michel Fromet. Il suffit de lire la presse !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... mais il doit probablement s'agir de celui du Syndicat national unifié des impôts. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. En tout cas, ce n'est pas celui du PMU !

Mme Frédérique Bredin. Vous n'aimez pas les syndicats, monsieur le ministre !

M. le ministre de l'économie et des finances. Peut-être vous êtes-vous demandé, monsieur le député, s'il était bien dans la vocation de ce syndicat de critiquer la politique décidée par la représentation nationale et mise en œuvre par le Gouvernement. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Christian Bataille. Vous remettez en cause la liberté syndicale ?

M. le ministre de l'économie et des finances. Cela dit, il vous a échappé que le salarié qui, en 1981, disposait de 90 francs sur 100 francs gagnés - soit 10 % de prélèvement - ne disposait plus que de 80 francs en 1993.

M. Didier Migaud. Et l'augmentation de la TVA ?

M. le ministre de l'économie et des finances. Est-ce là la politique généreuse et équitable des socialistes ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Certainement pas !

Dans ce rapport, le Syndicat national unifié des impôts critique les stocks options, créés en 1984;...

M. Christian Bataille. Vous êtes meilleur à Longchamp !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... les SOFICA, dont on a vu combien les principaux bénéficiaires savaient manifester leur reconnaissance à l'égard d'une loi qui date de 1985; les SICAV de capitalisation de 1990; l'exonération au titre de l'assurance vie de 1990; les plans d'épargne populaire qui datent, eux aussi, de 1990 et qui ont permis d'exonérer d'impôt sur le revenu 1,2 million de capital.

Il vous a échappé, monsieur le député, que la politique fiscale conduite par le Gouvernement a pour objet de faire preuve d'équité («Non !» sur les bancs du groupe socialiste) à l'égard de ceux qui travaillent, de rétablir un équilibre entre les revenus du capital et ceux du travail. Voilà la politique qui est conduite par le Gouvernement au nom de la solidarité ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Migaud Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2299

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1997, page 1672

Réponse publiée le : 6 mars 1997, page 1672

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mars 1997